

Salon International de l'Agriculture 2024

Le bioéthanol, un bon débouché pour les agriculteurs et une bonne solution pour le climat



La Collective du Bioéthanol sera présente au SIA dans le Hall 2.2 sur le stand de « La Betterave sucrière française » (Hall 2.2 Allée D)

Alors que le monde agricole a fait preuve d'une mobilisation historique sur de très nombreuses revendications (trop de normes, concurrence déloyale, surtranspositions, hausse des charges, etc...), le Salon international de l'agriculture tiendra sa 60^{ème} édition du 24 février au 3 mars, pour mettre en contact le monde agricole et les citoyens. L'occasion pour la filière française du bioéthanol de revenir sur ce débouché vertueux pour l'agriculture et pour la planète, et de témoigner des synergies entre alimentation, énergies et biomatériaux au sein de la bioéconomie.

Le bioéthanol, un débouché intéressant pour diversifier les revenus des agriculteurs

La France est n°1 européen de l'alcool agricole, avec 21% de la production de l'Union européenne en 2022.

L'alcool agricole a pour débouchés le bioéthanol-carburant avec 2/3 des volumes en 2022 et l'alcool traditionnel avec le tiers restant (gel hydroalcoolique, parfumerie, spiritueux, chimie avec des perspectives de nouveaux procédés etc.).

Sa production en France est issue à 100% de ressources locales, pour moitié des betteraves à sucre (variétés blanches spécifiques) et pour l'autre moitié des céréales (maïs et blé fourrager). Elle renforce celles de sucre, d'amidon et d'alimentation animale (pulpes de betterave et drêches de céréales riches en protéines) sur les mêmes sites très performants qui démontrent les forces de la bioéconomie française.

En France, les récoltes de l'équivalent de 250 000 hectares reviennent à la production du bioéthanol et de ses coproduits alimentaires. En 2022, cela représente seulement 1 % de la surface agricole utile et moins de 0,8 % si l'on retire les coproduits (pulpes et drêches). **Grâce au bioéthanol, 55 000 agriculteurs sécurisent une partie de leur production.** Au total, la filière du bioéthanol représente 9 000 emplois agricoles¹ et industriels, directs, indirects et induits, en équivalent temps plein, et soutient la compétitivité des sucreries et amidonneries associées dont elle valorise également les déchets et résidus.

Une filière qui contribue à la fois à la souveraineté alimentaire et énergétique

A partir de la production agricole, la filière du bioéthanol fournit systématiquement à la fois le débouché de l'alimentation humaine ou animale et celui de l'énergie. Une même betterave sert à faire du sucre, de la nourriture pour les animaux (avec la pulpe de

betterave), de l'éthanol (à partir de la fermentation alcoolique des sucres de la betterave et des résidus sucriers) et du CO₂ renouvelable utilisé pour les boissons gazeuses et, à l'avenir, aussi dans la production de carburants synthétiques.

Pour **1 kilo de bioéthanol, la filière de l'éthanol de céréales produit 1 kilo de CO₂ biogénique** et en moyenne **1 kilo de drêches riches en protéines pour l'alimentation animale**. Ces aliments disponibles localement permettent aux éleveurs de **réduire leur dépendance aux tourteaux de soja**, souvent OGM, importés d'Amérique du Sud où il y a des risques de déforestation.

Les huiles de palme et de soja ne font pas partie des matières premières du bioéthanol car elles ne contiennent ni sucre ni amidon.

Ainsi, la filière bioéthanol joue un rôle essentiel dans la souveraineté alimentaire et énergétique de la France et de l'Union européenne : les productions alimentaires, énergétiques et des biomatériaux sont interdépendantes et fonctionnent en synergie.

Le bioéthanol français engagé pour la décarbonation aujourd'hui et demain

« La réduction des émissions de gaz à effet de serre reste la principale raison d'être du bioéthanol. La croissance du bioéthanol doit être encouragée par une réglementation cohérente, sur le long terme, pour inciter les investissements nationaux. » soutient la Collective du bioéthanol.

Pour relever le défi de la souveraineté alimentaire et énergétique et préserver un débouché important pour les agriculteurs, **la filière bioéthanol française souhaite que l'Union européenne cesse de faire des concessions commerciales sur l'éthanol (Mercosur) et fasse respecter les clauses de sauvegarde du règlement SPG pour les importations d'éthanol du Pakistan (seuils dépassés en 2022).**

Le bioéthanol produit dans l'Union européenne réduit de plus de 78 % les émissions de gaz à effet de serre, en analyse de cycle de vie, comparé à l'essence fossile.¹ **Le Superéthanol-E85 permet de réduire de près de moitié les émissions de CO₂ par rapport à l'essence fossile, soit de plus d'1 tonne par voiture et par an²** alors que l'empreinte carbone totale par habitant en France est estimée à environ 9 tonnes de CO₂ par an en moyenne. Rouler au Superéthanol-E85, c'est donc réduire de 11% son empreinte carbone : un petit geste pour un grand bénéfice environnemental ! De plus, avec un prix moyen à la pompe ramené à moins de 0,90€/l³ en ce début d'année, le Superéthanol est toujours le carburant du pouvoir d'achat.

Pour l'avenir, la France devra faire reconnaître ces avantages en faisant inclure, dès 2024/2025, ses biocarburants dans la définition européenne des carburants neutres en carbone, tout comme le pousse l'Allemagne pour les carburants synthétiques. Cette solution devra être combinée à l'électrification des véhicules légers pour l'après 2035, notamment avec un futur Superéthanol 100% renouvelable, sans essence fossile. Enfin, le débouché de l'éthanol dans les carburants pour aviation durables, avec la technologie « alcool to jet », devra être encouragé par une évolution de la réglementation européenne et un soutien à des investissements locaux.

¹ Source : ePURE en 2022

² Source : DGEC (base de données CarbuRe pour 2022) et calculs SNPAA en moyenne sur l'année, pour 13 000km, 7 l/100km à l'essence SP, 25% de surconsommation à l'E85 – plus de détails sur <https://www.bioethanolcarburant.com/>

³ Source : prix moyen E85 le 02/09/2024 E85 , 0,895€/l, <https://www.ecologie.gouv.fr/prix-des-produits-petroliers>

Contenus disponibles en téléchargement

[Chiffres clés du bioéthanol – Bilan 2023](#)

[Dossier de presse 2024](#)

[Sélection de photos pour illustrer articles et publications \(en bas de page\)](#)

À propos de la Collective du bioéthanol

La Collective du bioéthanol est représentée par l'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS) et le Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole (SNPAA). Son objectif est d'informer les professionnels et le grand public sur la filière bioéthanol. Le bioéthanol est incorporé à ce jour dans les essences en France, en pur ou dans un dérivé, jusqu'à 7,5% (dont au maximum 5% d'éthanol pur) dans le SP95 et le SP98, jusqu'à 10% dans le SP95-E10 et jusqu'à 85% dans le Superéthanol-E85. Pour plus d'informations : <https://www.bioethanolcarburant.com/>

Contacts presse : agence Coriolink – bioethanol@coriolink.com

Océane Vilminot – 07 84 90 83 16 – oceane.vilminot@coriolink.com

Amélie Lebreton – 06 70 60 25 30 – amelie.lebreton@coriolink.com